



MICRO-CENTRALE DE CHAPAREILLAN



UNION EUROPEENNE



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

VIE MUNICIPALE : budget prévisionnel communal 2017 /// **VIE LOCALE :**

bienvenue au marché de Chapareillan /// **VIE ASSOCIATIVE :** le médaillé du Karaté ///

TRAVAUX : microcentrale /// **ENFANCE / JEUNESSE :** ouverture d'une classe U.L.I.S ///

BIBLIOTHEQUE : 30 bougies pour la bibliothèque /// **INFOS DE LA VALLEE :** plateforme de stages sur internet

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN :** les secrets du mont Granier....

- 3. Editorial
- 4 / 11. Vie Municipale
- 12 / 13. Vie Locale
- 14 / 17. Vie Associative
- 18 / 19. Aménagements & Travaux
- 20. Enfance & Jeunesse
- 21. Bibliothèque
- 22 / 23. Infos de la Vallée
- 24. Il était une fois Chapareillan

P

PERMANENCES

CPAM :

Les mercredis semaines impaires
de 8^H30 à 10^H30

Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi

de 9^H00 à 12^H00, sur rendez-vous

Salle Saint Roch

☎ : 04 76 40 79 35

En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

AVOCAT CONSEIL :

Le 1^{er} lundi de chaque mois

de 16^H00 à 17^H00, sur rendez-vous

☎ : 04 76 97 74 97

Local « permanences », place de la mairie.

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :

Le 4^{ème} jeudi du mois (sauf avril et mai 2017)

de 10^H30 à 12^H00

Local « permanences », place de la mairie.

CENTRE GENEALOGIQUE :

3^{ème} lundi du mois

de 14^H00 à 18^H00

Salle Saint Roch



E

TAT C

IVIL



NAISSANCES...

Hermès BOCHATON
25 décembre 2016

Lana SILVESTRE
4 janvier 2017

Clément MEYNARD
30 janvier 2017

Margot FIGAROL
20 février 2017

Jules BERNAERT
9 mars 2017



MARIAGES...

Julie CLAVEL & Stéphane MAQUET
4 mars 2017

Agnieszka STEFANKO & Pascal DÉAGE
8 avril 2017



DÉCÈS...

Jésus SAEZ LOZANO
19 janvier 2017

Christine VALLIER
22 janvier 2017

Marie-Louise HEIM
28 janvier 2017

Ana CARMONA
2 février 2017

Irène CHARNIER
25 février 2017

Mathias BILLIEZ
8 mars 2017

RÉDUCTION DU BUDGET



Martine Venturini-Cochet
Maire de Chapareillan

Conférence :

**LE SECRET
DU SYMBOLISME
DE L'ALPHABET**

Par Marc Fénerly

**Vendredi 12 mai à 19H30
Salle polyvalente**

Le conseil municipal, lors de sa séance du 6 avril 2017, a voté le budget.

Ce budget a dû être construit dans un contexte de diminution drastique de financement de l'Etat, la commune a perdu, depuis 2014, 300 000 euros de dotation sans avoir de nouvelles recettes pour les compenser.

Malgré cela nous n'avons pas augmenté cette année les taux des taxes locales, nous avons réduit tous les budgets. Nous demandons à tous les acteurs de la commune de faire un effort.

Cependant si la baisse des dotations, couplée à la hausse des prélèvements de l'Etat, devait se poursuivre dans les années à venir nous pourrions nous retrouver contraints de fermer des services ou d'augmenter les impôts.

C'est bien là le calcul de l'Etat, prendre l'argent dans les poches des communes pour ne pas augmenter les impôts nationaux tout en obligeant les Maires à augmenter les impôts locaux.

Ceux qui prétendent que l'on pourrait faire toujours plus de dépenses en empruntant, sans dire aux habitants qu'à la fin, c'est eux qui auront à payer la note, ceux-là font fausse route : ce temps-là est révolu. Chapareillan prend au contraire un autre chemin, celui d'un village fort et d'une gestion assainie.

A la rentrée prochaine, la commune ouvrira une classe U.L.I.S dans l'école publique élémentaire, c'est un projet qui sera porteur de valeur et d'intégration.

Un commerce de plus à Chapareillan, après la fermeture du petit Casino, les habitants notamment les personnes âgées, me parlaient régulièrement de leur inquiétude de voir disparaître le seul commerce d'alimentation générale de la commune, ils se trouvaient quelque peu désemparés. J'ai bien compris le message, d'où ma volonté de trouver une solution.

La rencontre avec les personnes des Mousquetaires ainsi que l'échange avec Mr DEVENEY a été constructive. Intermarché a ouvert ses portes le 12 Avril. Nous avons, avec le concours du Département, mis tout en œuvre pour sécuriser l'accès à ce nouvel établissement, à commencer par des travaux de création de voiries piétonnes, pour mieux le raccorder au centre bourg.

L'équipe municipale et moi-même seront à votre écoute tout au long de la procédure de révision du PLU.

Dessignons ensemble notre vision de l'avenir de Chapareillan.

Commune de Chapareillan
24, place de la Mairie - 38530 CHAPAREILLAN
Edition trimestrielle - Les Echos du Granier
Dépôt légal : avril 2017
Directrice de la publication : Mme Martine Venturini-Cochet.
Déléguée à la communication : Mme Valérie Seyssel
Réalisation / conception : M. Sébastien Rivet.
Crédit photos : Mairie et associations locales
Impression : Imprimerie du Pont de Claix, ZA des Bauches,
9 chemin de la plaine, 38640 CLAIX
Document imprimé à 1500 exemplaires
sur papier recyclé PEFC
LES ECHOS DU GRANIER - Edition mai 2017

Contact

Mairie
24 place de la mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^h30 / 12^h00
mercredi :
8^h30 / 12^h et 13^h30 / 18^h00
jeudi :
18^h00 / 20^h00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

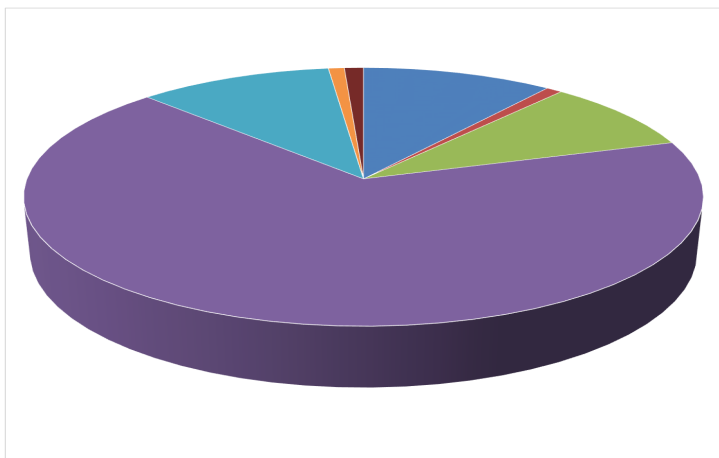
BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNAL 2017

La situation économique du territoire a contraint le gouvernement à transférer un certain nombre de charges sur les collectivités locales. Les baisses de dotations, les réformes diverses, les schémas en tous genres contribuent à ponctionner les 3/4 de l'excédent des communes. Nous avons perdu entre 2014 et 2017 plus de 300 000 euros toutes dotations confondues. C'est pourquoi nous avons élaboré un budget prévisionnel 2017 empreint de prudence et surtout de bon sens notamment en conservant 300 000 euros au budget de fonctionnement et ainsi contribuer à terme à refaire une trésorerie à la commune.

Il est prévu de mettre la microcentrale en fonctionnement en avril 2017 ce qui permettra de récolter les premiers revenus.

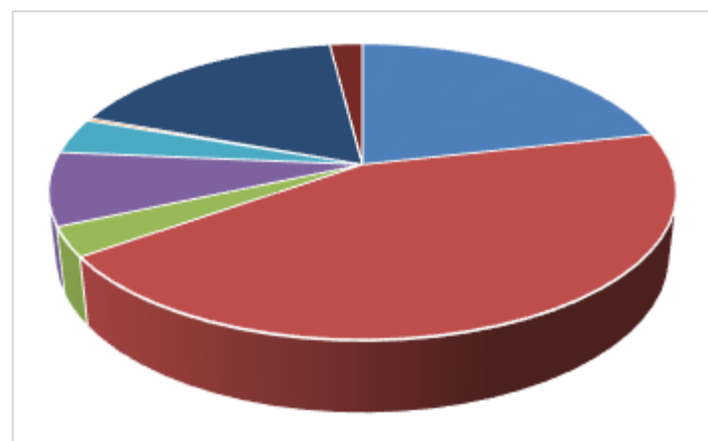
2017 est l'année du transfert de la ZA, dont la totalité des travaux a été réalisé, à la communauté de commune "Le Grésivaudan".

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 892 465 €



- Résultat reporté : 300 000 € - 10,4 %
- Atténuation des charges : 25 300 € - 0,9 %
- Produits des services : 258 859 € - 8,9 %
- Impôts et taxes : 1 947 508 € - 67,3 %
- Dotations et participations : 305 893 € - 10,6 %
- Autres produits de gestion courante : 24 900 € - 0,9 %
- Produits financiers : 5 € - 0 %
- Produits exceptionnels : 30 000 € - 1 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 892 465 €



- Charges à caractère général : 621 375 € - 21,5 %
- Charges de personnel : 1 264 425 € - 43,7 %
- Atténuations des produits : 92 000 € - 3,2 %
- Autres charges de gestion courante : 231 300 € - 8 %
- Charges financières : 113 000 € - 3,9 %
- Charges exceptionnelles : 8 900 € - 0,3 %
- Virement à l'investissement : 503 465 € - 17,4 %
- Transfert entre section : 58 000 € - 2 %

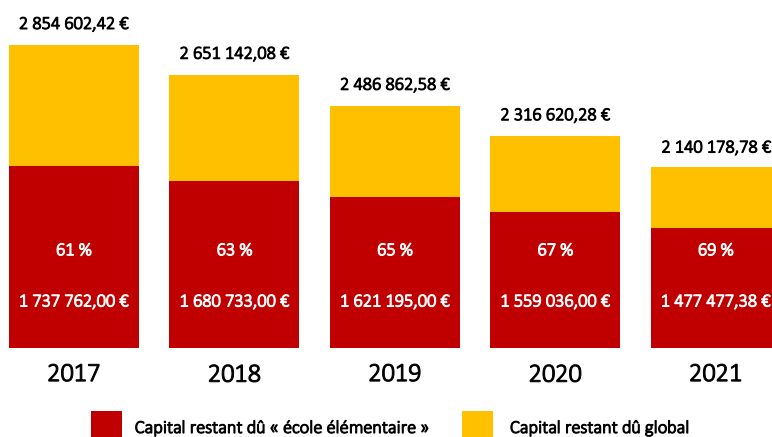
BUDGET ANNEXE Z.A DE LONGIFAN

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	417 880,18 €	417 880,18 €
Investissement :	455 000,00 €	455 000,00 €

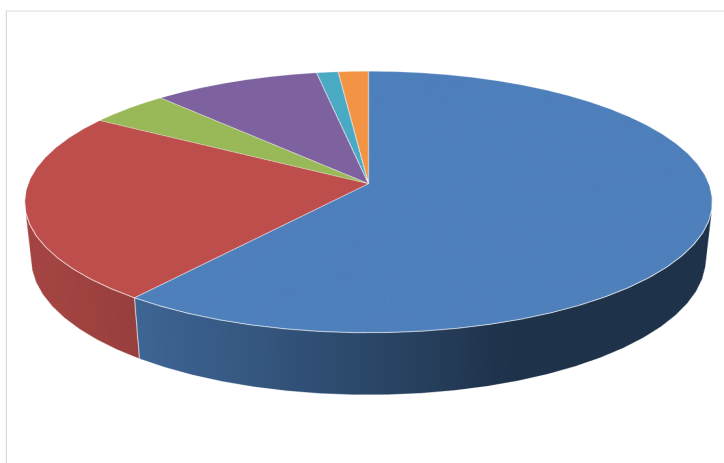
BUDGET ANNEXE MICROCENTRALE

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	172 591€	172 591 €
Investissement :	784 822,89 €	784 822,89 €

ETAT DE LA DETTE COMMUNALE SUR 5 ANS



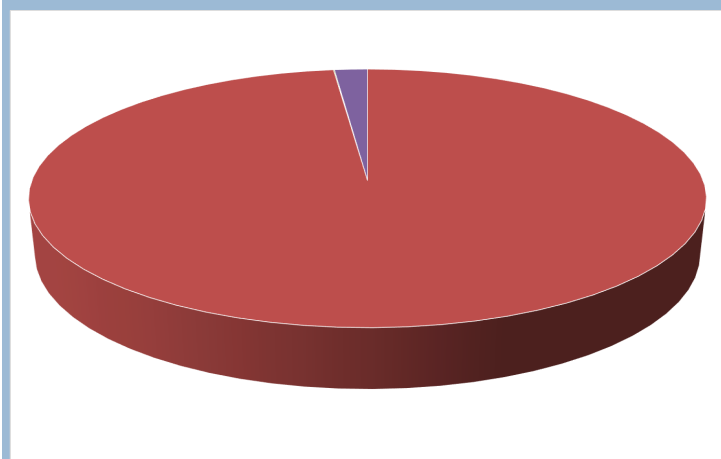
PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENT : 787 969 €



- Aménagement terrains et voirie : 474 132 € - 60 %**
Tennis, raccordement EU et suppression fosse bibliothèque, voirie, cimetière, travaux coordonnés, éclairage public, Alpette, infrastructures sportives.
- Entretien des bâtiments : 187 499 € - 23 %**
Salle polyvalente, église du bourg, ateliers municipaux, patrimoine, mairie, autre bâtiment, incendie, accessibilité, sas entrée Epitel, portier halte-garderie.
- Achats de matériels et mobiliers : 34 063 € - 4 %**
Achat matériel, informatique, matériels écoles publiques.
- Révision P.L.U : 70 480 € - 9 %**
cabinet d'études.
- Enfance / jeunesse : 9 095 € - 1 %**
Cloison, store, placard coupe-feu bungalow
- RTM : 12 700 € - 2 %**
Etude Granier conjointe avec Département

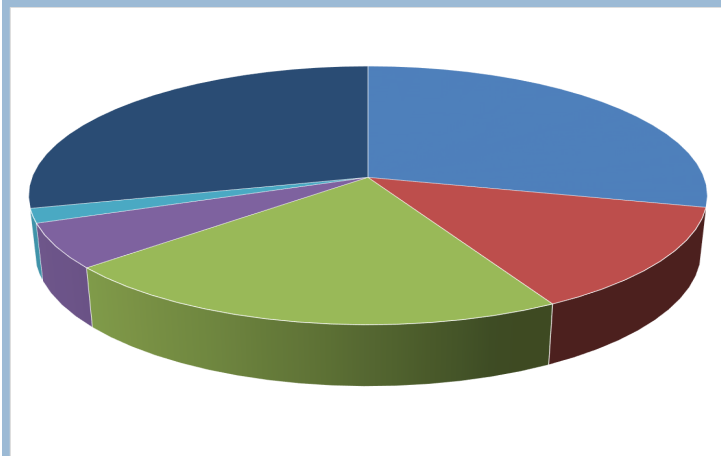
BUDGET PRÉVISIONNEL EAU ET ASSAINISSEMENT 2017 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 390 500 €



- Résultat reporté : 0 € - 0 %**
- Autres produits de gestion courante : 383 300 : 98,2 %**
- Produits exceptionnels : 200 € - 0,1 %**
- Transfert entre section : 7 000 € - 1,8 %**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 390 500 €



- Charges à caractère général : 112 000 € - 28,7 %**
- Charges de personnel : 52 000 € - 13,3 %**
- Autres charges de gestion courante : 85 000 € - 21,8 %**
- Charges financières : 22 000 € - 5,6 %**
- Charges exceptionnelles : 7 000 € - 1,8 %**
- Virement à l'investissement : 0 € - 0 %**
- Amortissement : 112 500 € - 28,8 %**

LANCEMENT DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU P.L.U

Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le PLU fixe à l'échelle communale les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol pour les 10/12 ans à venir.

C'est un document de planification qui organise le développement de la ville en définissant une stratégie globale relative à l'aménagement et au développement durable de son territoire : stratégies économiques, urbaines, sociales, environnementales, etc.

Une exposition évolutive va suivre l'avancée des réflexions sur le PLU. Les panneaux vont être révélés à l'occasion des réunions publiques pour ensuite être exposés dans des lieux publics de la Commune.

Pourquoi une révision du PLU de Chapareillan ?

Le jeudi 9 mars 2017, la Conseil Municipal a délibéré pour prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Chapareillan (PLU). Le PLU en vigueur datant de 2008 doit être totalement réinterrogé, le contexte législatif et local ayant fortement évolué. Ce sont 3 ans de réflexions sur l'avenir du territoire qui débutent.

Quels sont les objectifs de cette révision ?

Ces réflexions vont permettre de dessiner le visage de Chapareillan à l'horizon 2030 ; elles seront menées en concertation avec les habitants et les acteurs locaux. Cette révision permettra d'intégrer les évolutions des dispositions en matière d'urbanisme, comme le Grenelle de l'environnement et la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), ainsi que le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Région Grenobloise.



Première réunion publique, le jeudi 30 mars à la salle polyvalente.
De gauche à droite : Roland Socquet-Clerc, adjoint à l'urbanisme ; Lola Bernard-Brunel du cabinet d'Atelier 2 Architectes-urbanistes ; Martine Venturini-Cochet, Maire et Fabrice Blumet, adjoint à l'agriculture, la viticulture et la montagne.

Quels sont les étapes de concertation ?

Trois réunions publiques sont programmées : la 1^{ère} a eu lieu le jeudi 30 mars 2017 selon le thème : « la démarche de révision du PLU, ses objectifs, ses contraintes, la concertation mise en place ».

Les 2 autres devraient avoir lieu en novembre 2017 et juin 2018.

Trois ateliers participatifs, en plus des réunions publiques

Quel est le but de ces ateliers ?

Ils permettront aux habitants de la commune d'exprimer leur perception, de participer activement au diagnostic du territoire et de nourrir la définition du projet de territoire de Chapareillan. Au cours de ces ateliers, la population sera invitée à définir les points forts et les points faibles du territoire, à cibler les problématiques à résoudre, à réfléchir aux enjeux du territoire selon différentes thématiques et à esquisser le projet communal.

Le 1er atelier a eu lieu Jeudi 13 avril 2017 de 13h45 à 16h30 :

« Vivre à Chapareillan : bien com-

prendre aujourd'hui pour mieux préparer demain ».

ATELIER n°2- Jeudi 11 mai 2017 de 13h45 à 16h30 :

« Comment allier développement urbain et développement durable à Chapareillan ? »

ATELIER n°3- Jeudi 7 septembre 2017 de 13h45 à 16h30 :

« Des constats au projet : Chapareillan à l'horizon 2030 »

Comment s'inscrire aux ateliers participatifs ?

Les inscriptions aux ateliers participatifs s'effectuent en Mairie. Attention, le nombre de participants est limité. Au-delà de 25 personnes, un tirage au sort sera organisé.

Pour toutes remarques et propositions :

-Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture.

-Une autre possibilité : envoyer par courrier ou par mail à l'adresse accueilmairie@chapareillan.fr en précisant bien que c'est dans le cadre de la concertation sur la révision générale du PLU,

-Un lien direct sur le site www.pluchapareillan.wordpress.com. Il permettra à chacun de s'informer et suivre de près la concertation à l'œuvre pendant toute la révision du PLU,

-Une exposition évolutive va suivre l'avancée des réflexions sur le PLU. Les panneaux vont être révélés à l'occasion des réunions publiques et seront exposés par la suite en mairie.





LA CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC :

Les cartes d'identité sont désormais électroniques avec des données biométriques, c'est pourquoi, depuis le 21 mars 2017, les demandes seront alignées sur la procédure en vigueur des passeports.

La commune de Chapareillan ne pourra plus recueillir les demandes.

Il est également possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet. L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient également obligatoire pour certifier le titre. Un dispositif de recueil des empreintes est installé en mairie. Enfin, vous pouvez effectuer votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée du dispositif de recueil des empreintes, quel que soit votre lieu de résidence. Attention toutefois, le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie.

Plus d'informations sur le site :
www.demarches.interieur.gouv.fr

LE NOUVEAU SITE INTERNET DÉSORMAIS ACTIF

Après plus d'un an d'élaboration, le nouveau site de Chapareillan a vu le jour le **mercredi 12 avril 2017 à 16^h30**.

Ce site est bien plus attractif que le précédent et sera évolutif. La commune mène déjà certaines réflexions pour la création de nouvelles rubriques.

Nous invitons l'ensemble des habitants à donner leur avis en se rendant dans le module « liens malins », rubrique « sondage ».

Nous vous souhaitons une bonne navigation.

Contact :
communication@chapareillan.fr



**ASSOCIATIONS, AGRICULTEURS,
VITICULTEURS, COMMERCE ET
ENTREPRISES :**

Dans ce site, nous avons fait le choix de référencer l'ensemble des commerces / entreprises / viticulteurs / agriculteurs et des associations chapareillanaises dans un module appelé « annuaire ».

Mais, entre la conception du site et sa mise en ligne, quelques mois se sont écoulés. Il est donc tout à fait possible que certaines pages soient erronées ou mal renseignées.

Nous demandons donc aux acteurs locaux de bien vouloir vérifier leur page et de nous communiquer les modifications à apporter.

Vous pouvez également insérer des logos, des photos, des PDF...

TÉLÉ-ALERTE : INSCRIVEZ-VOUS !

La Mairie de Chapareillan s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incendie...).

Ce nouveau service est gratuit pour les utilisateurs.

En cas d'alerte, la Mairie de Chapareillan adressera un message soit téléphonique, soit par SMS soit par courriel aux personnes figurant dans le fichier.

Les inscriptions sont nominatives et non par foyer. Vos enfants, s'ils ont des téléphones portables peuvent s'inscrire et seront également avertis en cas d'alerte.



Pour vous inscrire, 3 solutions :

-Soit par voie électronique en vous connectant à cette adresse :

www.inscription-volontaire.fr/chapareillan

-Soit en déposant vos coordonnées en mairie.

-Soit en envoyant vos coordonnées par courriel à :

accueilmairie@chapareillan.fr

EXPRIMEZ - VOUS !

Derrière la salle polyvalente existe un mur d'expression libre pour les graffeurs ! Alors faites-vous plaisir ! Tout en respectant les règles !



EN BREF...

M. FABRICE BLUMET, adjoint au maire, a été élu délégué au sein du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

ARRÊTÉ INTERDISANT L'ACCÈS AU MONT GRANIER :

L'accès au mont Granier est pour partie interdit. Ce secteur comprend l'éperon supportant la croix du Granier et le périmètre compris entre la limite avec le département de la Savoie, la RD 285a depuis la cabane forestière, la route forestière des Eparres et la Combe Fraisière.



333

C'est le nombre de personnes inscrites à la télé alerte

PARTICIPATION CITOYENNE : DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ

Mercredi 1^{er} février s'est déroulée, en partenariat avec la Gendarmerie, représentée par le major Pillet et l'adjudant Sondag, la réunion publique du « projet de participation citoyenne pour la prévention des vols ».



Le major Pillet et l'adjudant Sondag

UNE DEMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les communes pour faire face aux cambriolages et aux incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait qui leur paraît anormal.



Echos du Granier : pourquoi souhaitez-vous mettre en place un tel dispositif ?

Martine Venturini-Cochet : Cette « démarche citoyenne » et participative existe depuis plus de 10 ans et de nombreuses communes l'ont déjà mis en place.

Face aux cambriolages en augmentation, l'objectif n'est pas de remplacer la gendarmerie, ni de faire de la délation, mais de proposer aux habitants de devenir acteurs de leur sécurité tout en étant solidaire du voisinage.

EdG : Comment marche ce dispositif ?

MVC : ce dispositif de « participation citoyenne » se concrétisera, dans un premier temps, par une charte entre le Préfet, le commandant de gendarmerie et moi-même.

Le rôle de la municipalité sera de continuer à œuvrer au respect de la sécurité et du bon ordre en étant un pivot politique de la prévention de la délinquance.

Pour le référent de quartier, et non délateur, son rôle ou plutôt ses rôles seront : la sensibilisation aux phénomènes de délinquance, l'adoption des actes de prévention et le signalement aux forces de l'ordre (incivilités, démarcheurs suspects...)

EdG : Vous parlez de cette « participation citoyenne » au futur. Quand sera-t-elle mise en place ?

MVC : Avant de mettre en place ce projet, il est nécessaire que les habitants qui souhaitent activement participer à cette démarche volontaire et ainsi devenir référent sur un quartier se fassent connaître à la mairie.

Si vous souhaitez participer à cette démarche, contacter la mairie de Chapareillan :

accueilmairie@chapareillan.fr
☎ : 04 76 45 22 20



DES AIDES POUR LE BAFA



Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs). Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants

et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

La commune de Chapareillan propose aux jeunes chapareillanais, de 17 ans et plus, souhaitant devenir animateur, une aide financière pour suivre la formation BAFA.

Conditions :

Habiter la commune de Chapareillan, Avoir 17 ans le jour de départ en formation.

Pour bénéficier de la bourse BAFA :

Prendre contact avec le directeur de l'accueil de loisirs pour réaliser un stage découverte d'au moins 2 jours. Envoyer un courrier à Madame le Maire, demandant de pouvoir bénéficier de la bourse BAFA.

L'aide allouée est de 150 € par stage (base ou perfectionnement), versée directement à l'organisme de formation.

FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



Martine Venturini-Cochet, le maire de Pontcharra Christophe Borg, le député Pierre Ribeaud, la conseillère municipale Malika Manceau et la directrice du Pôle Emploi de Pontcharra Nathalie Jeanton

Organisé en partenariat avec les antennes de Pôle Emploi de Pontcharra et Montmélián, cette 3^{ème} édition du Forum de l'Emploi et de la Formation est toujours utile pour tenter de lutter contre ce fléau qu'est le chômage.

Tout au long de la matinée, de nombreuses personnes en quête de travail ont arpenté les allées de la salle polyvalente où de nombreuses entreprises étaient présentes, avec, pour la

plupart, des propositions d'emplois et de formations.

Cette année encore, une conférence sur « le numérique et la recherche d'emploi » a permis à quelques personnes de se familiariser aux atouts du numérique devenu de plus en plus important pour trouver un travail.

La commune remercie ses partenaires et les entreprises présentes le jour du forum.



C'est le nombre de candidats qui ont fait le déplacement pour rencontrer en direct les employeurs ou les organismes de formation



C'est le nombre de participants à la conférence « le numérique et la recherche d'emploi »



C'est le nombre d'offres d'emploi proposées lors du Forum



LE CARNAVAL DES ÉCOLES !

Les écoles ont fêté Carnaval ! Petits et grands ont revêtu costumes en tout genre pour célébrer cet incontournable événement. Sans oublier le traditionnel goûter festif composé de crêpes, bugnes et friandises... un moment convivial attendu et apprécié par tous.



Ecole privée



Ecole élémentaire publique



Ecole privée



Ecole élémentaire publique



Ecole maternelle publique

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 9 avril a eu lieu le traditionnel « repas des anciens ». Cette année, c'est dans une ambiance western, que nos aînés se sont retrouvés pour ce grand moment festif. Petit retour en images...



113

C'est le nombre de personnes de plus de 70 ans qui ont participé au repas des anciens en 2017



CONCOURS DE LABOUR ET COMICE AGRICOLE

L'association « Comice Agricole Grésivaudan Belledonne » organise son concours de labour **le samedi 26 août 2017 de 14^h00 à 18^h00** dans la plaine de Chapareillan, derrière Intermarché et son comice **le dimanche 27 août 2017 de 9^h00 à 18^h00** à proximité de la salle polyvalente.

Au programme, de nombreuses activités : lancé de bottes de paille, exposition et défilé d'animaux, marché de producteurs, exposition de matériel agricole, pesée du cochon et panier garni, buvette, jeux pour enfants, exposition artisanale, concours des vins des viticulteurs de la commune, et un repas composé de produits de producteurs locaux, sur réservation le jour même à partir de 9^h00.



Contact :
associationcomiceagricole@gmail.com
☎ : 06 79 75 05 40

CONFÉRENCE DE MARC FÉNERY*

Vendredi 12 mai à 19^h30
à la salle polyvalente.

Faire découvrir que notre alphabet recèle des secrets, des outils que l'on ne voit pas et dont l'utilisation appliquée à notre vie quotidienne, à l'anatomie, à la physiologie, aux sciences et à l'Histoire en fait un agent de renseignements extrêmement performant.

*Marc Fenery est conseiller en communication et en relations humaines depuis 29 ans. Il a un parcours atypique, autodidacte par le biais d'enseignements de sciences humaines, il a présenté cet enseignement dans différentes villes de France, en Belgique et au Canada. Il nous explique, qu'il travaille avec la vibration des mots à partir de la Hiéroglyphie des lettres, en décodant derrière les mots le symbolisme pour comprendre notre langage.

MUSICIENS DU LOUVRE À CHAPAREILLAN

"La basse sort du bois" : c'est le nom du concert qui sera donné le **samedi 13 mai à 18^h30** dans l'église de Bellecombe. Les solistes des Musiciens du Louvre Heide Sibley (violin) et Véréne Westphal (violoncelle) proposeront un voyage musical fascinant à travers les siècles, avec des œuvres de Marcello, Haendel, Bréval, Beethoven, Paganini et Ravel. Le titre évoque l'évolution du violoncelle qui s'émancipe de son rôle de basse continue au 17^e siècle pour devenir un partenaire à part entière du violon. Un concert gratuit qui attirera les publics de tout âge dans cette église d'une élégante rusticité, joyau architectural de la commune de Chapareillan.



FEU D'ARTIFICE ET BAL DES POMPIERS



Organisé en partenariat avec l'amicale des sapeurs pompiers de Chapareillan pour la 3^{ème} année consécutive, la municipalité a le plaisir de vous convier à ce nouvel événement.

Au programme :

19^h00 : **BUVETTE ET RESTAURATION** *en plein air*

22^h00 : **FEU D'ARTIFICE** *suivi du BAL DES POMPIERS*

Entrée libre et gratuite

En cas de pluie, la buvette, la restauration et le bal des pompiers seront maintenus à la salle polyvalente.

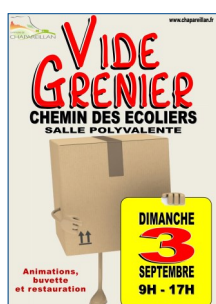
CINÉTOILES : MON MAÎTRE D'ÉCOLE

Vendredi 28 juillet à 22H00, stade de foot.

Synopsis : A St Just-et-Vacquières, Jean-Michel Burel, maître d'école d'une classe à plusieurs niveaux, commence sa dernière année scolaire avant la retraite. L'instituteur enseigne la tolérance et la sagesse au même titre que l'orthographe et les mathématiques. Il mène son programme avec détermination. Il s'évertue à soutenir les élèves pour leur donner confiance et les élever plus haut. À travers les yeux d'une ancienne élève, aujourd'hui réalisatrice, se dessine une école intemporelle où la rigueur se conjugue avec la bonne humeur.



VIDE - GRENIER



La Mairie de Chapareillan organise son traditionnel vide-grenier, le dimanche 3 septembre de 9^h00 à 17^h00.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en mairie ou sur le site : www.chapareillan.fr à partir du 1^{er} juin 2017.

Tarifs : 5 € les 2 mètres linéaires + 2 € le mètre supplémentaire dans la limite de 10 mètres.

Renseignements auprès de Sébastien Rivet au 04 76 45 22 20

AGENDA MUNICIPAL

MAI :

- 5-8 **VOGUE ANNUELLE** :
Place de la Mairie
- 7 **ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2ND TOUR** :
Salle polyvalente de 8^h00 à 19^h00
- 8 **COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**
Monument aux morts à 10^h30
- 12 **CONFÉRENCE** :
« LE SECRET DU SYMBOLISME DE L'ALPHABET »
Salle polyvalente à 19^h30
- 13 **CONCERT GRATUIT**
« LA BASSE SORT DU BOIS »
Eglise de Bellecombe à 18^h30

JUIN :

- 11 **ELECTIONS LÉGISLATIVES 1^{ER} TOUR** :
Salle polyvalente de 8^h00 à 19^h00
- 18 **ELECTIONS LÉGISLATIVES 2ND TOUR** :
Salle polyvalente de 8^h00 à 19^h00

JUILLET :

- 13 **FÊTE NATIONALE** :
Salle polyvalente dès 19^h00
- 14 **COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 1789** :
Monument aux morts
- 28 **CINÉTOILES** :
Stade de foot à 22^h00
(salle polyvalente en cas de pluie)

AOÛT :

- 26 **CONCOURS DE LABOURS**
Plaine, derrière Intermarché, de 14^h00 à 18^h00
- 27 **COMICE AGRICOLE**
Chemin des écoliers de 9^h00 à 18^h00
- 27 **COMMÉMORATION « LIBÉRATION DE CHAPAREILLAN »**
Monument aux morts



492

C'est le nombre de mètres linéaires d'exposants au vide-grenier en 2016

UN NOUVEAU VITICULTEUR BIOLOGIQUE À CHAPAREILLAN

Sylvain Liotard, vient de reprendre le vignoble de M. et Mme Tournoud en créant « le Domaine des 13 Lunes ». A cette occasion, Sylvain a souhaité se présenter en nous faisant découvrir son parcours et son métier de viticulteur.

Domaine des 13 Lunes



« Voilà bientôt 1 an que je traverse Chapareillan en partant de Barraux. Ma destination : les Abymes.

Certains m'identifient comme chauffeur d'un utilitaire gris avec un chien à la fenêtre, d'autres comme la personne qui donne une deuxième vie aux tonneaux.

Pour mes voisins des Abymes, je suis le repreneur des Tournoud. Après un stage reprise de 6 mois avec Guy et Chantal, je mène l'ensemble des 5,5 hectares de vignes et occupe la cave

à proximité du lac de Bey.

Je reprends seul cette exploitation mais pas complètement, Guy et Chantal m'aident très régulièrement ainsi que des amis et la famille pour passer le cap des premières années.

Après une carrière de menuisier ébéniste de 17 ans, je suis retourné à l'école en 2013 pour apprendre la vigne et le vin.

Pendant cette année de formation en côtes du Rhône septentrionales, j'ai rencontré grand nombre de vignerons mais aussi dans le Grésivaudan aux côtés de Thomas Finot, à Bernin chez qui je suis resté plusieurs mois.

Parallèlement, j'ai créé une activité de réfection de tonneaux qui m'a permis de rencontrer des vignerons dans leurs caves et proposer un type de tonneau moins boisant pour s'adapter à nos cépages.

Je fais partie du paysage au milieu des champs maintenant, et pour moi, mon avenir se fera en agriculture biologique, j'ai entamé une conversion dès la reprise.

Je remercie aussi mes voisins de parcelles pour leur accueil et leurs conseils bienveillants et particulièrement les frères Giachino.

N'hésitez pas à venir me rencontrer à la cave. »

LE DOMAINE DES 13 LUNES

M. Sylvain Liotard

Chemin des abymes, Chapareillan

liotardsylvain@gmail.com

domainedes13lunes.com

☎ : 06 60 31 16 41

INTERMARCHÉ INAUGURÉ

Le lundi 10 avril dernier a eu lieu l'inauguration de l'Intermarché.

Près de 300 invités ont pu découvrir cette nouvelle grande surface.



Mme le Maire et M. Lionel Deveney, président du conseil d'administration

L'Intermarché a ouvert le mercredi 12 avril.



LA GENTIANE

C'est après un BEP en comptabilité puis un CAP-BP fleuriste en poche, suite à un stage chez un fleuriste, qu'Anne-Laure Pin achète, en septembre 2013, le magasin La Gentiane à Chapareillan (magasin dans lequel elle avait effectué 4 années d'apprentissage auparavant).

Elle démarre progressivement et étoffe rapidement son activité en proposant différents services tels que Florajet, mode de transmission florale à distance (livraison par un prestataire extérieur d'une composition sur catalogue), la vente à distance (commande et paiement directs en ligne, composition réalisée par La Gentiane) et bien sûr les livraisons à domicile. Elle met en place également le service relais colis, la vente de carte de pêche pour l'Association de Pontcharra, un point recyclage de piles et des dosettes de café Nespresso et Dolce Gusto. Le magasin dispose d'une gamme d'articles funéraires (plaques, fleurs artificielles ...) et la fleuriste peut sur demande effectuer le nettoyage des tombes. D'autres objets de décoration (bougies, savons, peluches, sculptures ...) viennent étoffer les étales.

Au printemps, les jardiniers peuvent également trouver des plants potagers (tomates, courgettes, aromates ...) à emporter de suite si le stock est suffisant ou à commander. La Gen-



tiane se fournit essentiellement auprès des horticulteurs régionaux mais aussi européens comme des végétaux de provenance de Hollande. Un large choix de plantes est mis à la vente ; ainsi on peut trouver des plantes classiques (orchidées, hortensias, rosiers, pensées, cactées ...) mais aussi plus originales tel que caféiers.

Bientôt, on pourra trouver à la vente des graines florales et potagères. Avec la garantie du conseil et du sur-mesure en matière de compositions florales, d'entretien et de soins à apporter à chaque plante et adaptés au goût et au budget de chaque client.

LA GENTIANE

Mme Anne-Laure Pin

251, rue de l'épinette, Chapareillan

☎ : 04 56 85 09 95

HORAIRES

Du mardi au samedi : 9^h / 12^h & 15^h / 19^h

Dimanche et jours fériés : 9^h / 12^h

ERRATUM : dans les Echos du Granier n° 11 concernant l'article sur l'Intermarché, nous avons précisé que la grande surface proposerait une boulangerie alors qu'il s'agit d'un point chaud. Le pain n'est pas fabriqué sur place.

BIENVENUE AU MARCHÉ DE CHAPAREILLAN

Ils sont présents tous les vendredis matins de 6h à 13h, quelque soit la météo. Qu'ils s'agissent de petits plats cuisinés, de poulets rôtis, de fromage, de charcuterie, de fruits ou de légumes, Ils vous proposent tous des produits de qualité !
Les Echos du Granier sont allés à la rencontre de ceux qui font vivre votre marché pour vous faire découvrir ou redécouvrir ces acteurs locaux du vendredi.

LA MÊLÉE FRANC-COMTOISE

M. Laurent Pernin
lameleefranccomtoise@yahoo.fr
☎ : 06 25 74 32 83

LE +

Préparation de plateaux de fromages et charcuteries sur commande



Avant d'être fromager, Laurent, originaire de Franche-Comté, était chef d'atelier dans une imprimerie dans notre région. A force de ramener du fromage à ses amis, Laurent, après avoir suivi une formation à la Chambre du Commerce a décidé de monter sa propre entreprise ambulante et de sillonner les marchés dont celui de Chapareillan depuis maintenant 3 ans. Ses produits « authentiques » sont choisis méticuleusement en se servant directement auprès des producteurs ou des coopératives soit locales soit du Jura. Afin de satisfaire sa clientèle, Laurent négocie pour vous, les prix les plus bas.

Depuis 2 mois, vous pouvez retrouver sur le marché, une rôtisserie spécialisée dans le poulet fermier. Gaëtan, titulaire d'un CAP pâtisserie, a travaillé dans la restauration et Nuno, qui a une formation dans les métiers de la bouche, spécialités portugaises ont décidé d'être indépendants en créant leur propre Food truck. En parallèle à la rôtisserie dont les produits viennent le plus souvent d'Ar-dèche, le Poulet Gourmand vous propose des spécialités portugaises (acras, desserts...), des lasagnes mais aussi des hamburgers, pain américain et frites les jeudis soirs.



RÔTISSERIE « LE POULET GOURMAND »

M. Gaëtan Kauffman
M. Nuno Pirez Vaz
☎ : 07 71 73 06 71

LE +

Hamburger / pain américain / frites, le jeudi soir, place de la Mairie

GAËL PRIMEUR

M. Gaël Moresco
morescogaël@hotmail.fr
☎ : 06 77 84 78 41

LE +

Proposition de livraison à domicile à Chapareillan et dans les hameaux



Gaël est arrivé sur le marché en 2004 (il était seul). Mécano-carrossier, à ses débuts, Gaël vous propose désormais des fruits et légumes d'une grande qualité. Il choisit soigneusement ses produits et les adapte selon les marchés (ce qui le différencie des grandes surfaces). Ses objectifs : fidéliser sa clientèle et répondre à la demande des clients. Il se sert chez les producteurs locaux et au marché de gros de Grenoble. Gaël a également pour projet de développer, sur la commune, la livraison à domicile de paniers pour les particuliers et pour les entreprises. Ces futurs clients pourront choisir eux-mêmes le contenu de leurs paniers. Si vous êtes intéressés, contactez-le !

Angéla s'est installée en 2015. Comptable de métier, Angéla a eu besoin d'indépendance et d'éviter la routine en créant son affaire. Fille de chef cuisinier, elle débute dans la rôtisserie ambulante, il y a déjà 20 ans avec le plus gros camion de France (plus de 200 poulets par jour). Ensuite, des demandes de clients l'ont fait évoluer vers la préparation de plats cuisinés. Angéla vous propose du couscous, de la paëlla, des encornets farcis.... (d'autres idées sur le site). Ses produits sont français et le plus souvent locaux. Angéla a pour projet d'ouvrir un local en dur sur le secteur afin de vendre en continu pour répondre aux nombreuses demandes.



LES PETITS PLATS

Mme Angéla Martin Dit Dupray
www.lespetitsplatsmaison.com
menu@lespetitsplatsmaison.com
☎ : 06 49 80 91 09

LE +

Possibilité de repas pour les événements professionnels ou familiaux

Contact

Service Communication
Mairie de Chapareillan
Place de la Mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
ou : 07 76 88 82 02

Les commerçants, artisans, entrepreneurs, viticulteurs... souhaitant faire découvrir leur savoir faire peuvent contacter Sébastien Rivet pour prendre un rendez-vous pour une interview ou nous envoyer leurs articles
AVANT LE LUNDI 31 JUILLET

E-mail :
communication@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

JOHAN GRIZAUD : LE MÉDAILLÉ DU KARATÉ

Samedi 28 janvier 2017, à Moirans, Johan Grizaud s'est vu remettre la médaille d'argent par le Comité Départemental de l'Isère des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Educatif (CDIMJSEA). A cette occasion, les Echos du Granier ont rencontré Johan pour une interview.



Echos du Granier : En quel honneur vous a-t-on remis cette médaille d'argent ?

Johan Grizaud : Il faut savoir que pour obtenir une médaille de la CDIMJSEA, il faut que la demande soit faite par écrit, après dépôt d'un dossier, par une tierce personne. Pour ma part, j'avais déjà reçu la médaille de bronze pour mes 5 ans de bénévolat, passage incontournable pour obtenir la médaille suivante. Aujourd'hui, cette médaille d'argent récompense mes 30 ans de bénévolat en tant qu'instructeur fédéral au sein de l'association du Karaté Club. Je suis devenu un récipiendaire¹.

EdG : Quel effet cela fait ?

JG : A vrai dire, je n'ai pas été bénévole pendant toutes ces années pour obtenir une médaille mais cette reconnaissance fait tout de même plaisir. Maryse Girardy, ma compagne, a elle aussi obtenu la médaille d'argent pour toutes ces années de bénévolat en tant que présidente du club

(depuis 1985). Elle a également obtenu la médaille de la commune.

EdG : Les Echos ont enquêté sur le Karaté club que vous avez créé en 1985. Or, le dojo n'existe que depuis 1994. Où se déroulaient les cours de karaté avant cette date ?

JG : En 1985, lorsque nous avons créé le club, nous étions 5 adhérents et les cours se déroulaient au rez-de chaussée de la mairie. C'était rustique ! Nous avons acheté des rouleaux de moquettes que nous scotchions au sol avant le cours. Les vestiaires étaient constitués d'un simple rideau dans le hall d'entrée de la mairie.

En 1987, nous avons obtenu des créneaux à la salle polyvalente et c'est à partir de ce moment que le club s'est développé. Nous étions 155 adhérents avec une section enfants atteignant 95 petits karatékas.

Pour la petite anecdote, aujourd'hui, j'entraîne les enfants des enfants que j'avais à l'époque.

EdG : En plus du karaté, vous êtes un passionné de course à pied. Vous avez participé à de nombreux marathons dont New-York en 1992 (9627^{ème} sur 27 488 participants en 3h47mn38s) et à de nombreux trails² (6000D, marathon des sables...) dont les 333 (km) en Mauritanie (plus de 40h de course non-stop). Quels sont les prochains projets ?

JG : Pour la petite histoire, j'ai découvert la course à pied, en avril 1992, par hasard. A l'époque, je travaillais pour une grande marque de la distribution. Le patron m'a interpellé en me proposant de les représenter au marathon de Paris. Je n'y connaissais

rien : ni à la course ni aux marathons. J'avais 3 semaines pour m'entraîner. Comme j'aime bien relever des défis, j'ai accepté et j'ai couru environ 80 km avant de me rendre à Paris. J'ai fini ce marathon en 4h32mn, les jambes coupées. Je n'ai même pas pu retourner à la gare prendre le train pour rentrer tellement je souffrais.

Après cette expérience, je me suis entraîné plus sérieusement et je me suis inscrit au marathon de New-York, la même année. Depuis je parcours entre 1800 et 2000 km par an en pratiquant différents marathons, trails et courses de l'extrême.

Avec Maryse, nous avons 3 projets pour 2017/2018 : 2 trails de 180 km chacun : cet été en Bulgarie et cet hiver à Myanmar (ex-Birmanie). Et nous projetons, pour 2018 de participer à la TRANSMARTINIQUE : 140 Km dont 6000 m de dénivelé.



KARATE CLUB

Maryse Girardy / Johan Grizaud

☎ : 06 77 67 25 15 / 06 85 79 66 19

HORAIRE KARATÉ :

lundi & jeudi : 18^h00 / 21^h00

HORAIRE QI GONG :

mardi : 19^h00 / 20^h30

¹ Récipiendaire : personne que l'on vient d'admettre, que l'on reçoit avec un certain cérémonial dans une société ou un corps ; personne qui reçoit un diplôme, une médaille.

² Trail : le trail-running est une course à pied ouverte à tous dans un environnement naturel (montagne, désert, forêt, plaine). Elle se déroule sur un minimum de routes goudronnées et en semi ou autosuffisance.

FORUM DES ASSOCIATIONS



La Mairie de Chapareillan organise le Forum des associations, le samedi 9 septembre de 9^h00 à 13^h00 à la salle polyvalente.

Les associations souhaitant participer au forum doivent nous retourner le formulaire d'inscription avant le 31 juillet.

Documents disponibles en mairie et sur www.chapareillan.fr à compter du 1er juin 2017.

Renseignement auprès de Sébastien Rivet au 04 76 45 22 20



AMICALE LAÏQUE

3^{ème} ÉDITION DE LA KERMESSE des écoles publiques maternelle et primaire

Samedi 20 mai de 11^h00 à 17^h00
Stade de foot de Chapareillan

organisée par l'Amicale Laïque

Au programme :

Animations de plein air pour tous et grande tombola.

DES PROJETS POUR PAUSE PARTAGE



Depuis le début de l'année, après nos 3 animations, café associatif, soirée jeux et l'après-midi troc-livres, Pause Partage vous invite à participer à la

Montée au four

le dimanche 11 juin.

Déroulement de la journée : *départ de la salle polyvalente le matin, montée à travers les bois jusqu'à Bellecombe, où nous prendrons un repas partagé autour du four allumé pour cette occasion. Des précisions vous seront données en temps voulu. Cette animation est ouverte à tous, adhérents ou non, Chapareillanais ou pas!*

C.C.L.T



« On est capable de sortir 1 million de camions de la route sans le Lyon-Turin ! »

Le CCLT (Collectif Contre le Lyon-Turin) s'associe pleinement à l'action pluri-associative qui milite pour un report modal IMMEDIAT de la route vers le rail et a remis à la Région Rhône-Alpes Auvergne, à la demande de Patrick Mignola (Vice-Président dédié aux Transports), une liste de 10 propositions concrètes et techniquement argumentées permettant de mettre 1 million de camions sur le rail dès 2017 en utilisant la ligne existante et sans attendre la finalisation d'un Lyon-Turin hypothétique, pharaonique et inutile à horizon 2050.

C'est dans ce contexte qu'une réunion de présentation a fait salle comble le 8 mars dernier à la salle polyvalente de Chapareillan.

Pour ceux qui n'ont pu assister à la réunion, les 10 propositions sont visibles sur le site du CCLT www.cclt38.wix.com/cclt

Restez informés en adhérant au CCLT, les formulaires d'adhésion sont accessibles en téléchargement sur le site web.

Des nouvelles du café associatif :

Après avoir exploré de multiples possibilités, un contact positif a été établi avec le propriétaire d'un local au cœur du village. La localisation est idéale, la surface disponible est suffisante.

Le groupe de travail en charge de ce projet est donc plus que jamais mobilisé. Différents projets d'aménagement ont été élaborés pour répondre à la plupart des besoins définis en matière d'animation et d'événements conviviaux.

En s'appuyant sur les capacités techniques des membres de Pause Partage et des artisans locaux, les travaux ont été définis et sont en cours de chiffrage.

A l'issue de cette phase, un plan de financement sera élaboré et la recherche de financeurs pourra commencer.

Bien entendu personne ne perd l'objectif de rendre ce café associatif viable économiquement et durablement, pour développer sur la durée, la vie sociale dans le village.

Ces exigences nécessitent de faire des projections réalistes de fonctionnement. Aussi les prévisions de charges et de recettes sont élaborées avec une grande prudence.

Ce qui n'empêche pas d'être optimiste sur la mise en œuvre prochaine de cette activité très attendue des Chapareillanais.

La concrétisation passe surtout par la mobilisation des habitants. Une recherche active de bénévoles a commencé pour assurer la vie future du Café.

Il faudra être suffisamment nombreux pour assurer des permanences. L'activité essentielle reposera sur l'établissement de relations cordiales entre les personnes, faire connaissance, prendre des nouvelles, ...bref échanger et partager autour d'un café, d'une bière, d'un jus de fruit, accompagné d'une gaufre, d'une crêpe.

Faites vous connaître :

pausepartage38@gmail.com

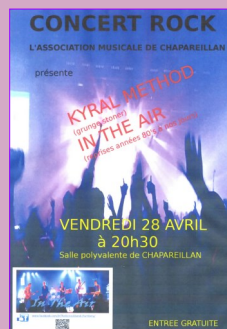
Nous avons l'opportunité de concrétiser ensemble ce projet.

Notre assemblée générale aura lieu le lundi 19 juin à 20h 30 à la mezzanine de la salle polyvalente, nous vous y attendons nombreux, et vous remercions de la confiance que vous nous témoignez !

<https://twitter.com/PausePartage>
<https://www.facebook.com/PausePartage/>

LES SOIRÉES DE L'A.M.C

L'Association Musicale de Chapareillan vous propose 2 soirées :



CONCERT ROCK
Vendredi 28 avril à 20h30
salle polyvalente



Programme :

KYRAL METHOD (grange stoner)

IN THE AIR (reprises années 80 à nos jours)

Entrée gratuite

REPAS SPECTACLE

Samedi 13 mai à 20h30
salle polyvalente

Vous pourrez apprécier le spectacle en dégustant un repas savoyard : *Salade, diots, Fromages, desserts.*

Tarifs : Adultes : 15 € / Enfants : 10 €

Réservations :



music.chapa@gmail.com

☎ : 07 77 44 64 82 (après 19h00) ou par SMS



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Donner son sang c'est sauver des vies, c'est sauver nos vies !

La dernière collecte du 8 mars à Barraux a vu se présenter 90 généreux donateurs, soit le nombre prévu par l'Etablissement Français du Sang. Avec 7 nouveaux donateurs et 82 poches prélevées.

Rappel : de 18 à 70 ans les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

La prochaine collecte aura lieu le vendredi 9 juin 2017 à Chapareillan, Salle Polyvalente de 16H30 à 20H.

Et la collecte suivante, le vendredi 23 août 2017 à Barraux, Salle Vauban au Fort Barraux, de 16H30 à 20H.



Nous vous y attendons nombreux.

Merci pour votre geste généreux envers les malades et blessés.

Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma, un numéro de téléphone, le **0800 109 900**.



C'est le nombre de donateurs chapareillanais en 2016 pour 216 dons, soit 1,66 don par personne.

LES GALOCHES SONT DE RETOUR



De retour d'un séjour en Ubaye avec de superbes conditions météo, beaucoup de neige et une grande convivialité, « Les Galoches de Sept Lieues » vont reprendre leurs randos régionales. En prévision, une semaine avec randonnées en étoile

dans le Val d'Aoste, au pied du Cervin, début septembre, vraisemblablement.

Vous pratiquez la randonnée en raquette ou à pied sec, vous désirez intégrer le groupe et partager vos connaissances du milieu de

la montagne, proposer des randonnées ou itinéraires. La meilleure façon de faire connaissance est de participer à une des réunions mensuelles suivi de l'habituel repas partagé, auquel vous serez cordialement invité.

2 groupes de niveau sont généralement constitués et, dans la mesure du possible, nous privilégions le casse croûte du midi en commun, afin de conserver la convivialité et l'amitié dans le groupe.

Les prochaines réunions auront lieu les mercredi 3 mai à 18H30, salle de l'ancienne école à la Palud et 7 juin, salle de l'ancienne école à Bellecombe.



Renseignements :

cm.dimier@free.fr
☎ : 07 81 95 35 65

Contact

Service Communication
Mairie de Chapareillan
Place de la Mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
ou : 07 76 88 82 02

Les associations souhaitant faire paraître un article sur leur association (présentation, interview, manifestations à venir ou passée...) dans le prochain bulletin, peuvent le remettre jusqu'au **LUNDI 31 JUILLET** à la mairie ou à **communication@chapareillan.fr**

E-mail :
communication@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

LE PERSONNEL COMMUNAL EN ASSOCIATION

Voici plus de 35 ans que le Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel existe. Depuis tout ce temps, cette association est restée dans l'ombre et a fonctionné en interne. Aujourd'hui, l'association a décidé de rejoindre les 50 associations de la commune et de participer à la vie communale en organisant sa première manifestation. Pour présenter son association, nous avons rencontré le nouveau président : M. Christophe Carton.

Echos du Granier : Pouvez-vous nous présenter l'association du personnel ?

Christophe Carton : le COS du personnel compte aujourd'hui 34 adhérents qui sont soit en activité (titulaires, stagiaires, CDD...) au sein de la commune de Chapareillan soit retraités. Le but principal de notre association est de créer des liens entre les différents personnels qui ne se côtoient pas toujours (horaires décalés, bureaux éloignés...) et d'organiser ensemble des sorties, des rencontres, des soirées... Ceci, afin de pouvoir mieux travailler ensemble au sein de la commune.

Nous pouvons également apporter une aide matérielle ou financière à nos adhérents en difficultés...

EdG : Quels sont vos projets pour 2017 ?

CC : pour 2017, hormis notre traditionnel repas de Noël, nous souhaiterions organiser pour nos adhérents un week-end au marché de Noël de Strasbourg.

Afin de financer ce projet, nous allons organiser, en partenariat avec la commune, notre première manifestation à Chapareillan : un « salon des vins et des saveurs » qui se déroulera les 25



et 26 novembre prochain à la salle polyvalente.

Afin de réaliser cette manifestation et de la pérenniser, nous recherchons actuellement des sponsors. Si des entreprises, artisans locaux, viticulteurs veulent nous soutenir et/ou participer à ce premier salon, vous pouvez nous contacter :

Salonvins.chapareillan@gmail.com

LES DÉRAILLÉS VONT TE CALMER !

Cette année la Savate Calmée renoue avec l'esprit des Déraillés du Granier.

Un parcours découverte commun de 15 km dans la plaine sur lequel nous retrouverons pour la 3^{ème} fois les instituteurs de Chapareillan, leurs élèves avec leurs parents dans le cadre du projet Asiecycllette.

Puis 2 tracés permettront aux participants de découvrir les sentiers de la commune sur les contreforts du Mont Granier.

Les plus forts termineront par une boucle qui les emmènera jusqu'à St Georges pour une des plus belles descentes du secteur.

Pour cette édition 2017, l'association attend entre 300 et 500 participants, le 28 mai dès 7h30 à la Salle Polyvalente.

Les tarifs sont :

Adultes : 8 €

Moins de 18 ans : 5 €

Adultes adhérents FFCT : 5 €

Moins de 18 ans adhérents FFCT : Gratuit

Un casse-croûte sera offert à l'arrivée !

Renseignements :

M. Bruno Berlioz
contact@les-derailles.fr
www.les-derailles.fr
☎ : 06 08 33 76 59

AGENDA ASSOCIATIF

MAI :

- 3 LES GALOCHES DE 7 LIEUES :**
Réunion et repas
La Palud, ancienne école à 18h30
- 13 A.M.C**
Repas spectacle
Salle polyvalente à 20h30
- 20 AMICALE LAÏQUE :**
Kermesse des écoles publiques maternelles et primaires
Stade de foot de 11h00 à 17h00
- 28 LES DÉRAILLÉS DU GRANIER**
6^{ème} savate calmée
Salle polyvalente, dès 7h30

JUIN :

- 7 LES GALOCHES DE 7 LIEUES :**
Réunion et repas
Belleville, ancienne école à 18h30
- 9 DON DU SANG**
Collecte de sang
Salle polyvalente de 16h30 à 20h00
- 11 PAUSE PARTAGE**
Montée au four
Salle polyvalente
(horaire non défini à ce jour)
- 24 CHAPAREILLAN DEVELOPPEMENT**
Saint-Jean
(lieu et horaires non défini)

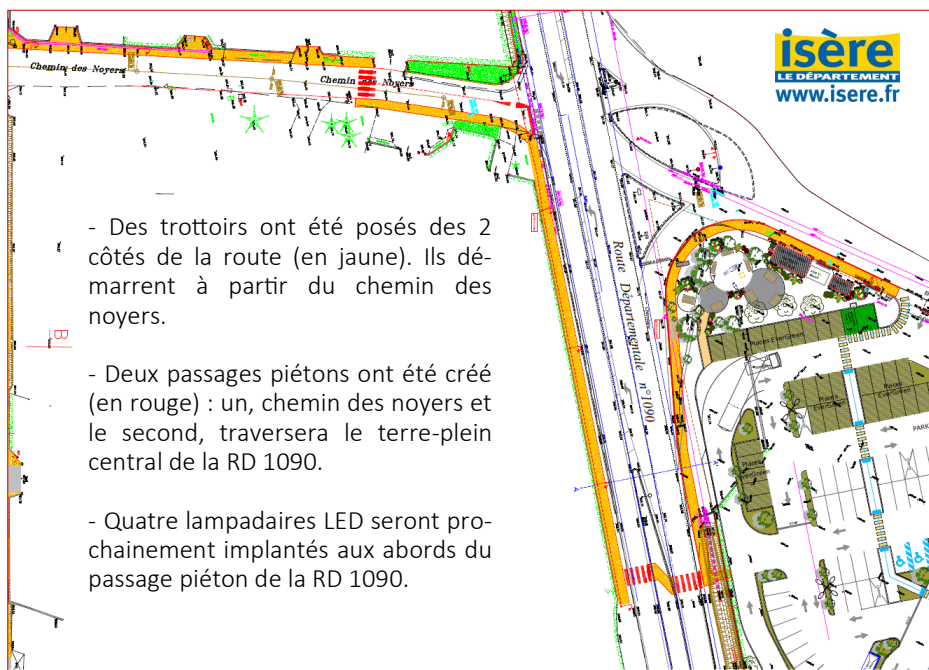
AOÛT:

- 23 DON DU SANG**
Collecte de sang
Salle Vauban au Fort Barraux de 16h30 à 20h00



Rd 1090 : SÉCURISATION

Depuis le mois de mars, Le Département a effectué des travaux d'aménagement sur la RD 1090. L'objectif : sécuriser la route pour les piétons et les cyclistes pour leur permettre de se rendre à l'Intermarché.



81

C'est le nombre de poteaux incendie sur la commune. Tous ont fait l'objet d'une vérification au mois d'avril par l'entreprise Midali.

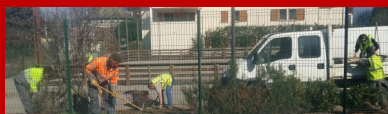


Nouveau passage piéton traversant le terre-plein central de la RD 1090

EN BREF...

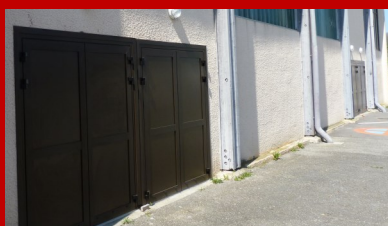
Des travaux d'eaux usées ont été effectués au niveau de la bibliothèque et du logement locatif, place de la mairie

Un nettoyage des massifs (city-stade de l'école publique...) a été réalisé par les ateliers d'insertion « ARECE ».



Passage du CACES n°4 : cinq personnels des services techniques ont passé le Certificat d'Aptitude à la Conduite En sécurité « conduite des engins de chantiers ». Les cinq prétendants pourront désormais tous conduire le tractopelle de la commune.

Changement des portes de secours de la salle polyvalente (côté parking de l'école)



INTERDICTION DE CIRCULATION

Depuis le 6 mars, la circulation dans la rue de Bellecour a été modifiée. En effet, depuis cette date la circulation est interdite pendant les périodes scolaires aux heures suivantes : 8^H15 / 8^H45 ; 11^H30 / 12^H00 ; 13^H15 / 13^H45 et 16^H30 / 17^H30



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Après un mois d'application du règlement de collecte des ordures ménagères, il s'avère nécessaire de suspendre la pose des scotchs de non-conformité pour laisser le temps aux usagers de s'équiper d'une part et de prendre plus largement connaissance des consignes de tri d'autre part.



Conscient des perturbations et des problématiques d'approvisionnement en bacs, le Président du SIBRECSA accorde une tolérance sur le délai de mise en conformité décidé en comité syndical, celui-ci est porté au 31 août 2017.

A compter du 1er septembre, seules les ordures ménagères déposées dans des bacs normés seront collectées. La pose des scotchs reprendra au cours du mois d'août pour indiquer aux usagers les éventuels problèmes de contenant mais aussi de contenu.



**NON CONFORME
À LA COLLECTE**

04 76 97 19 52

Règlement de collecte sur www.sibrecsa.fr



Informations sur www.sibrecsa.fr

MICOCENTRALE EN FONCTION

C'est le 29 mars dernier, suite au raccordement de la microcentrale au coffret de la montée des buis par ENEDIS, qu'a eu lieu le premier essai de la turbine de la microcentrale.

Après plusieurs mises au point, la microcentrale produit, comme prévu dans le projet initial, de l'électricité.

La mise en fonction officielle a eu lieu courant avril.



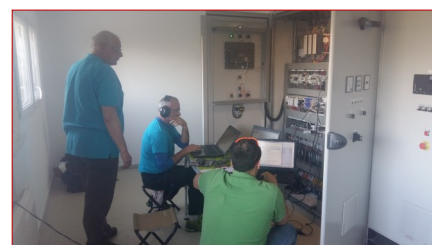
UNION EUROPEENNE



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

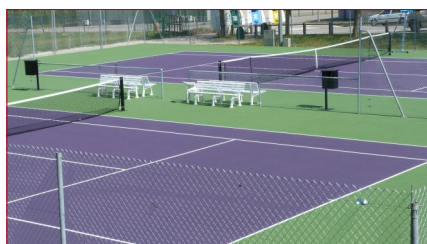
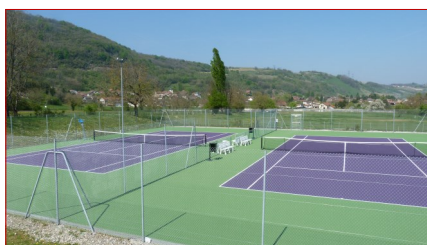
Autres travaux de la microcentrale :

- Clôtures pour protéger les sites (Le Villard, Bellecombe et la chambre de mise en charge au niveau du captage).
- Enrobé effectué « chemin de l'Alpette » pour faciliter l'accès aux véhicules.
- Un portail électrique a été posé au niveau du Villard.



NOUVEAUX TENNIS

La colorisation des terrains de tennis a été terminée début avril. Des couleurs originales qui raviront nos grands joueurs de tennis. Bon match !



ÉLAGAGE PROCHE DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, dès qu'elles approchent à moins d'un mètre, peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer, ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.



Le propriétaire ou l'occupant a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété afin d'assurer une distance suffisante entre les branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés et fossés) et la ligne située sur le domaine public. L'objectif est d'éviter des incidents sur le réseau et la gêne occasionnée pour les riverains. L'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de Travaux - Déclaration d'Insertion de Commencement de Travaux) sur www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr.

Il est vivement recommandé de :

- Ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de 3 mètres d'une ligne.
- Ne pas toucher les fils, même s'ils sont tombés à terre.
- Ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'Enedis suite à votre déclaration de travaux.

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le
09 726 750 + n° du dpt (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Contact

Services Techniques
Route de Francin
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 28 04

lundi, mercredi, vendredi :
8^h45 / 11^h45

E-mail :
urbanisme@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

OUVERTURE D'UNE CLASSE U.L.I.S

A la rentrée prochaine, une classe d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire ouvre ses portes à l'école élémentaire publique de Chapareillan.

D'un effectif maximal de 12 enfants, elle permet d'accueillir des enfants qui peuvent présenter des troubles des fonctions cognitives, mentales, motrices, auditives, visuelles, des troubles du langage ou des apprentissages, des troubles du développement ou des troubles multiples associés. Cela permet à des enfants qui ne peuvent envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire, de poursuivre des apprentissages et d'acquérir des compé-

tences sociales et scolaires, adaptées à ses potentialités et besoins. L'école de Chapareillan a des locaux suffisants pour accueillir cette classe supplémentaire. L'équipe pédagogique est motivée pour intégrer un nouvel enseignant et retravailler le projet d'école en y intégrant ces nouveaux arrivants. De ce fait, l'équipe municipale, après réflexion et concertation avec l'inspecteur de l'éducation nationale, a validé un tel projet, porteur de valeurs et d'intégration.

EN BREF...

LES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS pour les services périscolaires (accueil avant et après l'école, restaurant scolaire, TAP) et pour l'accueil de loisirs des vacances scolaires pour 2017-2018, seront disponibles à partir du **12 juin 2017**. Ils sont à récupérer sous format papier au pôle enfance-jeunesse ou à la mairie et sous format numérique sur le site internet de la commune.

RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR

Pour la semaine du 4 au 8 septembre 2017, la dépose des dossiers et les dates d'inscription doivent être communiquées au plus tard **le dimanche 27 août**, soit à l'accueil, soit dans la boîte aux lettres du pôle enfance-jeunesse. Pour les semaines suivantes, les délais d'inscription habituels, détaillés dans le règlement de fonctionnement, sont à respecter.

INSCRIPTIONS AU TAP 2017 / 2018 :

Pour le 1^{er} cycle TAP, du 7 septembre au 19 octobre 2017, la dépose des dossiers et les jours d'inscription sont à réaliser avant le **dimanche 27 août 2017** (accueil ou boîtes aux lettres du pôle enfance-jeunesse).



EN BREF...

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL :

Le programme des vacances d'été 2017 sera distribué dans les écoles aux alentours du 15 mai.

Les inscriptions débuteront le lundi 29 mai.

Au programme : des stages (slack line, vélo, escalade), des sorties (piscine, parc du Foraisan), des jeux (tong party 3, Koh Lanta VIII), des moments de détente des fous rires et sans doute... plein de souvenirs...

On vous attend avec le soleil !



RECRUTEMENT ANIMATEURS ÉTÉ :

La commune cherche des animateurs diplômés ou stagiaires pour le mois d'août.

Si vous êtes intéressé, merci de faire parvenir votre candidature à Mme le Maire avant le 30 mai 2017.

AU RYTHME DES TAP OU DES ENFANTS ?

Presque 40% des enfants scolarisés aux écoles publiques maternelle et élémentaire participent aux activités des TAP, du jeudi après-midi. Certains ont pu, depuis le début de l'année scolaire, grâce à des intervenants extérieurs, découvrir le hip-hop, la capoeira, le théâtre en musique. Ils ont pu réaliser diverses activités manuelles, artistiques, de la pâtisserie, des jeux sportifs, collectifs, aller au petit bois, réaliser des projets autour du livre, découvrir des contes ...

Un groupe de réflexion rassemblant des élus, les professionnels organisant les TAP, les directeurs d'école, les associations de parents d'élèves, les institutions, se réunit 2 fois par an. Le dernier comité de pilotage réalisé en janvier 2017 a pu faire le point sur les effectifs, les modalités d'accueil, les budgets, a réalisé un bilan des activités.... Il en ressort que, si ces nouveaux rythmes scolaires ont l'air bénéfique aux apprentissages des enfants en élémentaire, nos plus petits (maternelle) sont extrêmement fatigués. Il est donc demandé aux équipes d'encadrement d'encore plus privilégier le rythme et les besoins de l'enfant, en lui donnant la possibilité de dormir et en organisant un réveil échelonné, de simplement jouer s'il le souhaite ou de réaliser des activités plus encadrées.



De septembre 2016 à février 2017, selon le jeudi :
21 à 41 enfants en maternelle
57 à 83 enfants en élémentaire

Contact

Pôle Enfance - Jeunesse
Chemin des écoliers
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 71 91 34

HORS VACANCES :

lundi, mercredi, vendredi : 9^h00 / 12^h00 et 15^h30 / 17^h00
mardi, jeudi : 15^h30 / 17^h00

VACANCES :

mardi, jeudi : 9^h00 / 12^h00 et 13^h30 / 17^h30
mercredi : 9^h00 / 12^h00 et 13^h30 / 18^h00

E-mail :

enfancejeunesse@chapareillan.fr

Site :

www.chapareillan.fr

30 BOUGIES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Créée le 13 décembre 1986, la bibliothèque municipale a fait l'objet d'un article dans le bulletin communal d'informations « CHAP'ACTUALITE » n°6. Extrait...

« La bibliothèque municipale ouvrira ses portes au public le **samedi 13 décembre 1986 à partir de 10 heures**. Des locaux flambants neufs sont mis à la disposition des lectrices et lecteurs près de la Mairie. [...] Cette bibliothèque municipale sera gérée par la commune (Commission Animation) et un groupe de bénévoles de Chapareillan. [...] Pour pouvoir obtenir des livres il faudra se procurer une carte

annuelle d'adhérent qui sera délivrée au secrétariat de la mairie. [...] Le prix de cette carte annuelle est unique et fixée à 25 francs pour l'année 1987 et elle est valable pour toute la famille (couple et enfants mineurs ou étudiants). [...] N'oubliez pas de passer au secrétariat de Mairie pour retirer votre carte d'adhérent pour l'année 1987. »



C'EST DANS LA BOÎTE !



Il est désormais possible de restituer vos documents en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

Une boîte de retour est mise à votre disposition devant la porte de la bibliothèque côté ado/adulte. Les retours sont enregistrés chaque matin du mercredi au samedi. Ce service, mis en place à compter du 8 mars 2017, répond à une forte demande des usagers. Il facilitera les retours et vous évitera des retards.

GIBOULIVRES



Comme chaque année dans le cadre de la manifestation inter-bibliothèques « les Giboulivres », ce vendredi 7 avril, les classes de CE1, CE2 de Mmes Guillot et Perez, ont eu la chance de rencontrer l'auteur/illustrateur **Frédéric Marais**.

Né en 1965, il a été élève de la peintre Vera Braun Lengyel pendant dix ans. Après avoir étudié les arts graphiques à l'école Penninghen et à l'Ecole de Communication Visuelle, il a été directeur artistique en agence de publicité mais ne se consacre plus aujourd'hui qu'à son métier d'auteur illustrateur.

Après avoir répondu à de nombreuses questions préparées en amont par les élèves, l'auteur/illustrateur, leur a montré, à partir de son album *Yasuke*, les techniques du dessin en leur faisant reproduire la première de couverture. Les dessins des enfants seront exposés à la bibliothèque à la rentrée des vacances d'avril.

CLUB DE LECTURE

Si la lecture vous intéresse... Venez partager vos coups de cœur, échanger, trouver des idées de lecture... On aborde tous les thèmes et les dernières nouveautés. Rejoignez-nous ! En contactant la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Prochaines rencontres :
mardi 23 mai à 17^h30 : Amin Maalouf
mardi 20 juin 17^h30 : thème non défini à ce jour



Contact

Bibliothèque
Place de la Mairie
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 27 58
ou : 04 76 45 51 15

mercredi :
10^h00 / 12^h00 et 14^h00 / 18^h00
vendredi :
16^h00 / 18^h00
Samedi :
9^h30 / 12^h00

E-mail :
culture@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr
www.bibliotheques-le-gresivaudan.fr

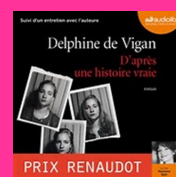
COUPS DE CŒUR

Bibliothèque de Chapareillan



DU NOUVEAU !

La bibliothèque municipale de Chapareillan propose aujourd'hui à son public un large choix renouvelé de livres audio.



Une cinquantaine de documents renouvelés 3 à 4 fois par an nous permet de satisfaire les besoins.

Les livres audio s'adressent à tous les publics, plusieurs de nos emprunteurs réguliers sont des gens jeunes et actifs qui apprécient ce genre de documents pour leurs déplacements, transports et trajets en voiture.



SIGNATURE DES CONVENTIONS RADIOCOMMUNICATIONS POLICES MUNICIPALES DU GRÉSIVAUDAN / GENDARMERIE NATIONALE

Le Grésivaudan et son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ont organisé, le 30 janvier dernier, à Crolles, la signature des conventions de mise en service du dispositif d'interopérabilité des radiocommunications entre les policiers municipaux du territoire et les services de gendarmerie.

Ce dispositif innovant est une première en France à l'échelle d'un territoire intercommunal aussi étendu. Les échanges sur le terrain et en temps réel se feront via une connexion sécurisée.

D'ici avril prochain, les voitures des policiers municipaux seront équipées d'une valise de radiocommunication pour être sur le même réseau que celui des forces de sécurité de l'Etat. Coût de l'opération : près de 87 000 € financés par Le Grésivaudan et 5 500 € par l'État dans le cadre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

L'objectif est de fluidifier la circulation de l'information entre les forces de l'ordre, de signaler un danger immédiat ou de lancer une alerte pour recherche de malfaiteurs. Au final, ce dispositif permettra de renforcer la réactivité et la coordination des ac-



De gauche à droite: Bernard Michon, président du CISPD et vice-président du Grésivaudan en charge de la solidarité et de la cohésion sociale - Henri Baile, maire de Saint-Ismier - Alexandre Grimaud, directeur de cabinet de la préfecture de l'Isère - Colonel Jean-Luc Villeminey, commandant du groupement de gendarmerie de l'Isère - Francis Gimbert, président de la communauté de communes Le Grésivaudan.

tions des policiers municipaux avec la gendarmerie.

14 polices municipales du Grésivaudan dont Pontcharra ont accepté d'être dotées de ces moyens radio.

Les maires ou autres représentants

de ces communes étaient là aujourd'hui pour signer les conventions en présence des représentants de la communauté de communes du Grésivaudan, de la gendarmerie nationale et de la préfecture de l'Isère.

POUR PRÉVENIR LES CAMBRIOLAGES



Le cambrioleur choisit des cibles faciles. Il se renseigne sur vos habitudes. Il recherche et profite des failles de votre protection. Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'il passe à vaincre vos défenses.



A l'approche de l'été, le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Isère vous conseille de :

- Fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une courte absence.
- Ne pas cacher les clés sous le paillasson ou sous un pot de fleurs.
- N'inscrire ni nom ni adresse sur les trousseaux de clés.
- Ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans les cachettes que vous pensez introuvables.
- Ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèques...
- Photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos objets d'art...

- Conserver les factures.
- Renforcer la protection de votre domicile.
- Poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier.
- Changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si celles-ci sont accompagnées de documents où figure votre adresse.

En cas de cambriolage :

- Laisser les lieux en état.
- Ne rien toucher
- Prévenir sans délai la Gendarmerie ou la police en appelant le 17.
- Dresser un inventaire des objets dérobés et apporter le lors du dépôt de plainte.
- Prévenir son assureur.

EN BREF...

LE RÉSEAU ADMR SE RÉORGANISE et l'association ADMR FAMILLE GRÉSIVAUDAN a vu le jour au 1er janvier 2017.

Vous êtes une Famille (enfants de moins de 16 ans) nous pouvons vous soutenir lors de changements au sein de votre cercle familial : grossesse difficile, naissance, adoption, maladie, hospitalisation, difficultés dans la relation par parents-enfants.

L'ADMR famille a des solutions: des professionnelles qualifiées TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) vous soutiennent dans votre quotidien.

Tarifs : suivant votre quotient familial de la CAF après son accord et participation déductible des impôts.

Contact pour le Grésivaudan :

☎ : 04 76 56 35 99



CRIT'AIR, NOUVELLE PASTILLE ÉCOLOGIQUE

Depuis le 16 janvier 2017, la nouvelle pastille écologique « Crit'Air » est obligatoire pour rouler dans Grenoble, Lyon, Paris en cas de pics de pollution.

Comment se la procurer ?

Il faut se rendre sur le site certificat-air.gouv.fr.

La vignette vous sera alors envoyée par voie postale à l'adresse figurant sur votre carte grise. Le certificat est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Combien coûte-t-elle ?

La pastille est facturée 4,18 €.

Que risquent les contrevenants ?

Une amende de 68 € pour les véhicules particuliers (45 € si elle est payée immédiatement) et 135 € pour les poids lourds et en cas de fausse vignette pour les particuliers.



PLATEFORME DE STAGES SUR INTERNET

Le Département de l'Isère et la communauté de communes Le Grésivaudan se mobilisent en faveur de l'égalité des chances dans l'orientation scolaire et professionnelle. Ils proposent une plateforme d'offres de stages d'observation sur Internet destinée aux collégiens et lycéens. Ce nouvel outil, gresivaudan.monstage.fr, a été lancé le vendredi 24 mars au collège Marcel Chêne à Pontcharra, en clôture du forum des métiers.

Pourquoi ?

L'objectif est de permettre aux jeunes de trouver plus facilement un stage d'observation. Il s'agit de leur proposer une offre de métiers diversifiée pour qu'ils aient le choix dans leur première approche du monde professionnel.

Pour qui ?

Ce site Internet est destiné à tous les jeunes scolarisés dans un collège ou un lycée situé sur le territoire du Grésivaudan.

Il s'adresse également aux professionnels, quelle que soit leur activité, prêts à déposer une ou plusieurs offres de stage d'observation sur la plateforme Internet. Les participants offrent ainsi l'opportunité à un jeune de découvrir un métier à leurs côtés et pourquoi pas susciter des voca-

tions ! Déposer une offre de stage, c'est aussi valoriser son activité et être acteur de son territoire tout en s'inscrivant dans un réseau.

Comment ?

Rendez-vous sur le site www.gresivaudan.monstage.fr, rubrique « Proposer un stage » pour les professionnels ou rubrique « Trouver un stage » pour les jeunes.

Le +

Une boîte à outils est disponible sur le site proposant des conseils pratiques (bien rédiger sa lettre de motivation et son rapport de stage, préparer son entretien, la réglementation...). À découvrir, également, les témoignages de plusieurs stagiaires et des retours en images (photos et vidéos) sur des stages déjà effectués.



EN BREF...

LES CONSEILLÈRES EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE sont présentes lors des permanences individuelles pour répondre à vos questions liées à votre situation financière et budgétaire.

Contact :



Centre Médico-social
21, rue Laurent Gayet
38530 Pontcharra
☎ : 04 76 97 32 52

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS A BESOIN DE BÉNÉVOLES

Accès à la culture, aux vacances, aux sports et aux loisirs, aides alimentaire et vestimentaire, accès aux droits, prévention pour la santé, aide au logement, conseils juridiques, aides d'urgences, projets de réhabilitation et de développement à l'étranger : le Secours Populaire s'est donné pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le Monde.

Pour apporter cette solidarité, nous avons besoin de vos dons financiers et matériels.

Nous avons également besoin de bénévoles. Apporter son aide peut se faire de multiples façons, chacun pouvant trouver une formule qui lui convient selon sa disponibilité, ces centres d'intérêts ou ses compétences. C'est aussi donner du sens à sa vie.

Contact :

Secours Populaire Français
8 rue des peupliers
38 100 Grenoble
☎ : 04 76 23 64 60
contact@spf38.org
www.spf38.org



PYRALE DU BUIS : SOYEZ VIGILANT, LES PREMIÈRES CHENILLES SONT SORTIES D'HIVERNAGE. Des moyens de prévention et de lutte existent...

Renseignements :

Fabienne Carteron
☎ : 04 57 08 76 00

www.fredonra.com/collectivites/pyrale-du-buis

LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE :

Informations sur le site :

<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

LES SECRETS DU MONT GRANIER

(d'après Jean-Yves Maugendre Galerie Eurêka)

Une nuit de novembre 1248, le Granier s'effondrait, ensevelissant, aux dires des chroniqueurs médiévaux, plusieurs localités et des milliers de victimes.

Le souvenir de cet effondrement n'a pas été effacé de la mémoire collective et les pèlerinages réguliers au sanctuaire Notre Dame de Myans ont contribué, au cours de l'histoire, à le perpétuer.

Les géologues ont les premiers réouvert le dossier et à la suite des institutions d'A. GUILLON publiées dans la revue de géographie Alpine en 1937, J. GOGUEL, et A. PACHOUD ont pu mettre en évidence que cet accident constituait essentiellement en un formidable glissement de couches marneuses, phénomène très différent du gigantesque éboulement rocheux que l'on imaginait depuis des siècles.

La catastrophe du Granier

La catastrophe a-t-elle fait l'objet de récits de témoins oculaires ?

Non, nous ne disposons d'aucun récit de la main d'un témoin oculaire comme cela avait pu être le cas lors de la catastrophe de Grenoble en 1219 (inondation due à la rupture du barrage du lac Saint Laurent) grâce au témoignage direct de l'évêque de Grenoble, Jean de Sassenage.

En fait, nous disposons pour le Granier, de 9 chroniques différentes rédigées après la catastrophe aujourd'hui attribuées à 6 auteurs, l'un deux Matthieu Paris faisant référence à l'événement dans 4 textes différents.

Ces textes constituent-ils néanmoins une relation descriptive, précise et convergente ?

Non, En première lecture, ils ne permettent d'établir de manière convergente une date précise de la catastrophe ni les causes du descriptif de son déroulement indiscutables ni un réel état des dégâts (localisation et importance d'agglomérations englouties, nombre de victimes).

Toutefois, ces textes réexaminés avec les méthodes contemporaines des sciences historiques, recèlent un grand nombre d'informations. Ainsi, cette approche permet d'élaborer des hypothèses sur le contexte culturel, social et politique au sein duquel cette catastrophe survit.

Trois auteurs, Etienne de Bourbon, Matthieu Paris et le rédacteur anonyme d'Erfurt présentent la catastrophe 10 ans après qu'elle se fut produite. Fra Salimbene quand à lui prend connaissance très rapidement de la nouvelle, sous forme de rumeur et en vérifie scrupuleusement le fondement en 1249 lors de son passage en Savoie. Les faits seront retranscrits dans sa chronique rédigée vers les années 1282-1283.

Les causes de la catastrophe à travers les récits des chroniqueurs :

Les causes naturelles :

- Un tremblement de terre : Le bénédictin Anglais Matthieu Paris se réfère pour cela à Aristote qui explique que les éboulements trouvent leur origine dans les cavernes (phénomène d'échos) et qu'ils s'accompagnent d'un raz de marée. Hors en 1248, il y a eu effectivement un raz de marée et le Mont Granier dispose en outre de nombreuses cavernes.

- Une érosion des rochers due à l'action de l'eau : Le franciscain, Fra Salimbene in-



Première représentation connue de la catastrophe du Granier—Gravure sur bois extraite du Liber chronicarum de Hartman Schedel, Nuremberg, 1493.

voque la catastrophe par le biais d'une citation du livre de Job.

Les causes surnaturelles :

- Vengeance divine exercée à l'encontre de Jacques Bonivard, coupable d'avoir injustement acquis un prieuré sous la montagne, invoqué par le chroniqueur Etienne de Bourbon. L'histoire : Un clerc, Jacques Bonivard est ambitieux et égoïste. Il se serait rendu à Lyon pour se faire attribuer le prieuré du Granier. Après le succès de son entreprise les nouveaux occupants et leurs invités font une grande fête au milieu de la nuit. La justice divine, pour les punir provoqua l'effondrement de la montagne, écrasant quelques milliers d'habitants.

- Vengeance divine à l'égard des savoyards coupables des péchés les plus graves (usures, simonie, vols, empoisonnements et assassinats de voyageurs) invoquée par le chroniqueur anglais Matthieu Paris dans sa « Grande Chronique ». L'histoire : Le roi d'Angleterre Henry III, épouse Eléonore de Provence qui fait venir en Angleterre de nombreux patriotes de Savoie. Pour le chroniqueur, les savoyards se seraient très mal comportés. Matthieu Paris exprime ainsi le sentiment anti-savoyards des anglais.

Que sait-on du territoire sur lequel survient la catastrophe ?

Lorsqu'ils relatent les événements de 1248, les chroniqueurs du XIII^{ème} siècle, évoquent un pays prospère, parsemé de villages et d'établissements religieux engloutis par la catastrophe. En fait, les environs de Saint André dans la première moitié du XIII^{ème} siècle sont très mal éclairés par les sources. Paradoxalement, la région des futures Abymes est mieux documentée pour le XII^{ème} siècle que pour le XIII^{ème} siècle et ceci grâce à une source unique, le cartulaire de Saint Hugues. Ce recueil de 250 actes rédigé probablement dans la première décennie du XII^{ème} siècle témoigne de l'œuvre entreprise par l'évêque de Grenoble, Hugues de Châteauneuf durant son épiscopat de 1082 à 1132, pour relever son diocèse dans le cadre de la réforme Grégorienne. Malgré son antériorité de plus d'un siècle à la catastrophe, ce cartulaire constitue en fait le seul document dressant un tableau de l'occupation du sol, de l'habitat et de la mise en valeur

de son terrain au XII^{ème} siècle.

- L'habitat : Pour l'historien Fabrice Mouton, la structure du peuplement du XII^{ème} siècle était probablement de type semi-dispersé, en hameaux, comme elle l'est restée majoritairement en Savoie et Dauphiné.

- La mise en valeur des terrains : Lorsqu'il se réfère au Cartulaire de Saint Hugues, le même historien ressort l'idée d'une campagne bien mise en valeur où même les espaces incultes pouvaient faire l'objet d'une exploitation. Au début du XII^{ème} siècle, le cœur des abymes pourrait donc avoir été depuis longtemps peuplé et soigneusement mis en valeur.

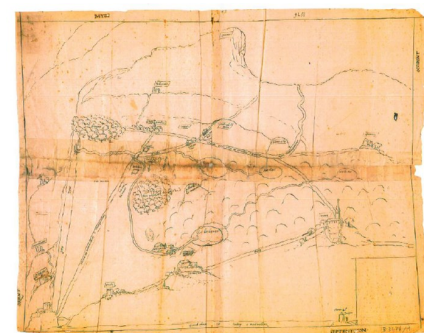
- Les villages et hameaux disparus : Pour l'abbé Trepier qui a longuement étudié le Pouillé du cartulaire de Saint Hugues, les cinq villages engloutis par le glissement de 1248 sont : Cognin, Vourey, Saint-André,

Le nombre de victimes à travers le récit des chroniqueurs du XIII^{ème} siècle :

C'est Matthieu Paris qui fournit les chiffres les plus forts en annonçant 10000 victimes, Martin le Polonais avance le chiffre de 5000 et Fra Salimbene s'en tient à 4000. Le chiffre le plus bas, près de 1000 morts, est proposé par les « Annales d'Erfurt », dont l'auteur a semble-t-il exploité une tradition orale.

Pour l'historien Christian Guillere, il ne faut pas prendre les chiffres annoncés par les chroniqueurs pour argent comptant. Pour lui le nombre moyen de 500 victimes annoncé par les chroniqueurs au XIII^{ème} siècle est surévalué. D'après les dernières études, la surface recouverte par le glissement du Granier est de 32km². Dans ce cas, l'hypothèse fantaisiste de 5000 victimes équivaldrait à une densité de population de 156 habitants au km². Hors, à la même époque, en Ile de France qui était alors la surface la plus peuplée, on comptait de 15 à 17 feux par km² soit une densité de population de 80 habitants au km². (La notion de feu au Moyen-Age correspond en gros à une famille ont la moyenne est de 5 membres).

Si l'on applique ce dernier chiffre à la surface recouverte par les éboulis, nous obtenons une population de 2500 habitants. Hors cette région était loin d'avoir la densité de population de l'Ile de France, ce que confirme le cartulaire de Saint Hugues au XII^{ème} siècle qui fait état d'une trentaine de feux recensés par village. Dans cette hypothèse nous obtenons le chiffre de 900 victimes de la catastrophe, chiffre très proche de l'estimation avancée par le chroniqueur anonyme d'Erfurt. Une seule incertitude toutefois subsiste : la dimension de Saint André. Granier et Saint Pérange.



Carte anonyme du XVI^{ème} siècle, archives départementales de l'Isère